



Énergie Conseil SARL · SIREN 812 345 678 · TVA FR00 812345678
12 rue des Artisans, 69100 Villeurbanne · contact@energie-conseil.fr · 01 23 45 67 89

PROJET

SARL Logistique Dupont

Entrepôt logistique 2 000 m² · zone climatique H1
PAC air/eau, isolation toiture, GTB

DEVIS HT

120 000 €

AIDES MOBILISABLES

Prime CEE (isolation + PAC + GTB)

Obligé CEE · Code de l'énergie, art. L.221-1

40 050 €

Tremplin transition écologique des PME

ADEME · de minimis (UE) 2023/2831

12 000 €

Aide régionale à l'investissement vert

Région · RGEC (UE) 651/2014

12 000 €

Total des aides

64 050 €

RESTE À CHARGE ESTIMÉ

55 950 €

53 % du devis pris en charge

au lieu de 120 000 €

+ Prêt Vert Bpifrance jusqu'à 120 000 € pour le solde

CADRE LÉGAL & CONDITIONS

Prime CEE

Certificats d'économies d'énergie créés par la loi n°2005-781 du 13/07/2005 (POPE), codifiés aux art. L.221-1 et s. du Code de l'énergie. Opérations standardisées définies par arrêté ; 6e période 2026-2030. Demande à déposer avant la signature du devis.

Aides ADEME / régionales

Encadrées par les aides d'État : règle de minimis, règlement (UE) 2023/2831 du 13/12/2023 (plafond 300 000 € sur 3 exercices fiscaux glissants), ou régime exempté RGEC, règlement (UE) n°651/2014.

Obligation tertiaire

Décret n°2019-771 du 23/07/2019 (Éco Énergie Tertiaire, loi ELAN, art. L.174-1 du CCH) : -40 % en 2030, -50 % en 2040, -60 % en 2050 pour les bâtiments tertiaires ≥ 1 000 m².

RGE

Qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » requise pour l'éligibilité de nombreuses aides.